



# Mesures de contention

Pourquoi restreignons-nous  
parfois la liberté de  
mouvement du patient?



Dans des circonstances exceptionnelles, il peut s'avérer nécessaire de limiter la liberté de mouvement du patient. C'est ce que l'on appelle la «contention». Vous trouverez dans ce dépliant toutes les explications voulues sur cette mesure parfois nécessaire.

## QU'ENTEND-ON PAR MESURES DE CONTENTION ?

Il s'agit de limiter la capacité de mouvement du patient et de contenir certains de ses comportements. L'on utilise pour cela un matériel que le patient ne peut pas retirer par lui-même.

## POURQUOI DES MESURES DE CONTENTION ?

La contention peut s'avérer nécessaire pour diverses raisons.

- **Pour la propre sécurité du patient.** Le patient peut représenter un danger pour lui-même, par exemple parce qu'il est incapable de se déplacer sans tomber, mais qu'il ne s'en rend pas compte.
- **Pour la sécurité d'autrui.** Une hospitalisation peut parfois causer une forme de confusion qui se traduit par un comportement dérangentant ou agressif du patient envers autrui.
- **Pour ne pas compromettre sa guérison.** Le patient qui n'a pas le contrôle de ses actes risque de compromettre sa propre guérison, p.e. en arrachant systématiquement sa perfusion ou en ne respectant pas les consignes médicales qui lui ont été données.

## NOTRE POLITIQUE DE CONTENTION

- Nous essayons d'éviter au maximum d'avoir à restreindre la liberté de mouvement de nos patients. La contention est une solution extrême et nous ne prenons la décision d'y recourir qu'après avoir bien soupesé le pour et le contre et épuisé toutes les autres solutions. C'est aussi toujours **une mesure temporaire**: nous réévaluons chaque jour si la contention se justifie.
- Les mesures de contention sont prises par le **personnel infirmier**. Il n'est pas requis d'avoir une prescription du médecin. La décision n'est pas entre les mains d'une seule et même personne, mais elle est le fruit d'une concertation entre les différents collègues à laquelle participent le médecin et le personnel infirmier, mais aussi d'autres soignants comme le kiné ou l'ergothérapeute. Dans les situations d'urgence, l'infirmière peut décider seule si une mesure de contention s'impose.
- Lorsqu'une décision de contention est prise, nous optons évidemment toujours pour **la forme la plus sûre**.
- Nous essayons d'avertir préalablement **le partenaire, la famille ou la personne de contact** du patient. En cas d'urgence, si le patient représente un danger direct pour lui-même ou pour son entourage, une contention immédiate peut s'avérer nécessaire. Dans ce cas, le partenaire ou la famille sont informés a posteriori.

- En dehors des cas d'urgence, le consentement du patient est requis. Si le patient n'est pas en mesure d'exprimer sa volonté et qu'il ne contrôle pas ses actes, son représentant est associé à la décision.

## COMMENT RESTREINT-ON LA LIBERTÉ DE MOUVEMENT ?

La contention est appliquée selon **une procédure** bien établie. L'infirmière explique toujours au patient pourquoi la contention est nécessaire et quelles sont les mesures mises en œuvre.

- **Risques et contrôles.** Comme les possibilités de mouvement du patient sont limitées, le personnel infirmier renforce la surveillance et effectue des contrôles réguliers. L'on veille tout particulièrement:
  - à éviter que le patient ne se blesse,
  - à ce que le patient s'hydrate et s'alimente suffisamment,
  - à prévenir les escarres.
- **Confort du patient.** L'infirmière vérifie régulièrement si le matériel est installé correctement et si le patient peut s'installer de la manière la plus confortable. L'on veille à ce que la sonnette d'appel soit à portée de main du patient.

## QUE PEUT FAIRE LA FAMILLE ?

Voir votre partenaire ou un membre de votre famille privé de sa liberté de mouvement peut vous occasionner un choc émotionnel. D'où l'importance que vous sachiez pourquoi la mesure de contention a été prise et en quoi elle consiste. L'infirmière a des contacts réguliers avec vous concernant d'éventuelles mesures préventives. Nous énumérons quelques points d'attention pour la famille et les visiteurs, qui peuvent contribuer au bien-être et à la sécurité du patient.

- **Information sur le patient.** Prévenez nous si le patient est confus ou s'il a des antécédents de confusion. Il est important que vous observiez avec nous comment le patient réagit à votre visite.
- **Présence.** La présence d'un proche de tempérament calme a souvent un effet positif sur l'état du patient. Si la situation le permet et si vous le souhaitez, il est aussi possible de suspendre la contention pendant votre présence.
- **Sécurité.** Vous pouvez nous aider à sécuriser l'espace autour du lit ou dans la chambre du patient. Évitez par exemple de laisser trainer sur la table de nuit des objets comme des boissons chaudes, des médicaments, des produits de soin, un rasoir ou un couteau.

- **Orientation.** Surtout lorsque le patient est désorienté, il est bon de placer des photos ou des objets familiers autour du lit. Répétez régulièrement au patient qu'il est à l'hôpital, quel jour on est, quelle heure il est et quelle saison on est.

## DES QUESTIONS?

Si vous avez encore des questions après avoir lu ce dépliant, n'hésitez pas à les poser aux infirmières du département.

# NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page below the orange header.

## Regionaal Ziekenhuis Heilig Hart Tienen

### campus mariëndal

t 016 80 90 11 (numéro général)

t 016 80 99 19 (service des Urgences)

### campus st.-jan

t 016 80 90 11

### medisch centrum tienens

t 016 80 95 82

### medisch centrum aarschot

t 016 55 17 11

[www.rztienen.be](http://www.rztienen.be)

**iedereen**

Vriendelijk Inlevend Professioneel  
met zin voor Initiatief



10014-FR/sept 2017